

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 3.

N° 789.854

Fil à plomb.

M. MURBACH Robert résidant en France (Seine).

Demandé le 9 mai 1935, à 14^h 42^m, à Paris.

Délivré le 26 août 1935. — Publié le 7 novembre 1935.

(Demande de brevet déposée en Suisse le 19 février 1935. — Déclaration du déposant.)

L'objet de la présente invention est un fil à plomb caractérisé par une cavité intérieure occupée par une bobine sur laquelle s'enroule la ficelle et par un dispositif de serrage permettant de bloquer cette ficelle à la longueur voulue. Le blocage se réalise au moyen d'un cône démontable à fermeture à baïonnette.

Le fil à plomb ci-dessous détaillé peut se fabriquer en différentes dimensions.

Explication des différentes figures du dessin : Fig. 1, vue du fil à plomb monté ;

Fig. 2, coupe longitudinale du manteau. Cône et bobine à demi dégagés ;

Fig. 3, coupe longitudinale du manteau représentant le cône dans son logement et l'emplacement qu'occupe la bobine à l'intérieur du fil à plomb ;

Fig. 4, dispositif de blocage de la ficelle entre la rondelle formant un des côtés de la bobine et le fond du manteau, à l'échelle de 1,5 : 1 ;

Fig. 5, développement de la douille de fermeture ;

Fig. 6, axe et rondelle de blocage de la bobine.

Description des détails :

a. Manteau métallique constituant le corps du fil à plomb supportant la douille

de fermeture caractérisée par les deux entailles *h* et le bouton *b* ;

b. De passage de la ficelle fixé au centre du fond du manteau ;

c. Cône du fil à plomb, molleté sur la partie extérieure cylindrique ;

d. Axe de la bobine. Une de ses extrémités est vissée sur le cône *c* ;

e. Rondelle de blocage de la ficelle formant un des côtés de la bobine avec entaille pratiquée de la circonférence au centre et servant de passage à la ficelle ;

f. Ficelle du fil à plomb ;

g. Douille de fermeture développée en fig. 6 et montrant les deux entailles *h* diamétralement opposées livrant passage aux ergots *i* ;

i. Ergots de fermeture diamétralement opposés fixés sur la partie intérieure cylindrique du cône.

Mouvement du cône entraînant la bobine et système de fermeture. — Les ergots *i* placés en face des entailles *h* réalisent la fermeture de l'appareil par une simple pression et un quart de tour à droite.

Système de blocage de la ficelle. — L'axe *d* de la bobine, par son filetage dans le cône *c*, permet de régler le serrage de la ficelle entre la rondelle *e* et le fond du manteau suivant

Prix du fascicule : 5 francs.

l'épaisseur ou la grosseur de la ficelle utilisée.

RÉSUMÉ.

Fil à plomb dont la ficelle est entièrement
5 contenue à l'intérieur du corps et qui ne
laisse sortir que la longueur nécessaire à son
emploi.

La face de la bobine intérieure servant de passage à la ficelle sert également au blocage de la ficelle. Fermeture à baionnette.

Robert MURBACH.

Fig. 1.



Fig. 2.

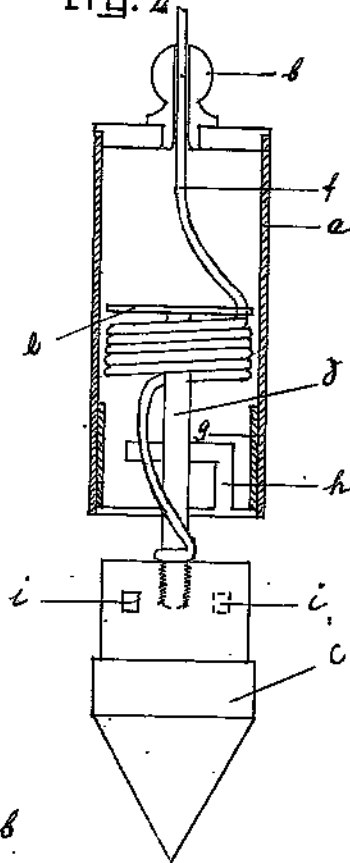


Fig. 3.

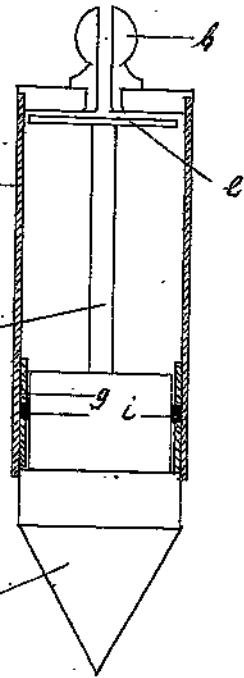


Fig. 4.

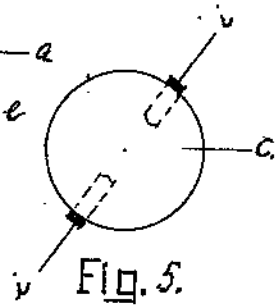
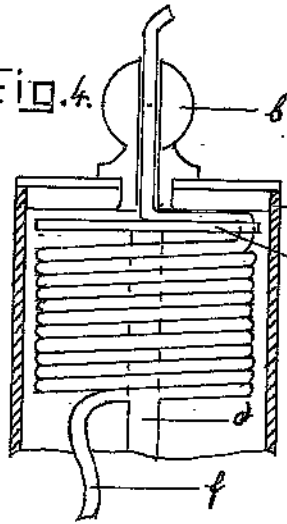


Fig. 7.

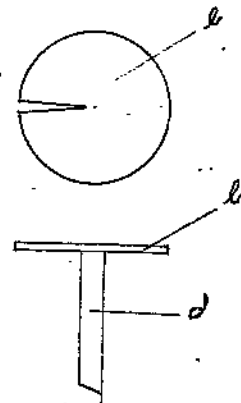


Fig. 6.

